

7^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023
20 È 21 DI DICEMBRE

7^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
20 ET 21 DÉCEMBRE

N° 2023/E7/085

Question orale déposée par M. Paul QUASTANA
Au nom du groupe « Core In Fronte »

UGETTI : CHÌ AVVENE E CHÌ SUSTEGNU PER A PESCA CORSA ?

Il y a plus d'un an, déjà, nous avons attiré l'attention de cette Assemblée sur la situation catastrophique de la pêche professionnelle en Corse.

Cette activité qui, compte tenu de notre position en tant qu'île de la Méditerranée avec mille kilomètres de côtes devrait être un secteur économique à part entière, est totalement en déshérence et en voie de disparition.

Lors d'une première réunion le 11 mai 2023 avec Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, un certain nombre de problèmes ont été évoqués, en particulier celui des aides à la profession.

Une autre réunion a eu lieu avec le Président de l'Office de l'Environnement. Un débat général avait été prévu et n'a jamais eu lieu.

Il est évident que la pêche n'a pas à relever de l'Office de l'Environnement qui a une toute autre mission, et qui n'a ni les moyens, ni les compétences pour la gérer.

Nos questions seront les suivantes :

Acceptez-vous l'organisation d'un débat, dans un délai assez court, exclusivement consacré à cette activité, destiné à étudier et à envisager le développement de ce secteur avec ses déclinaisons comme la transformation et la conquête de marchés autres que la vente directe ?

Acceptez-vous la mise à l'étude d'un organisme, de type agence ou office, pourvu de toutes les compétences nécessaires, et dédié à toutes les problématiques de la mer : Pêche professionnelle, activités nautiques, protection... ?

À ringrazià vi.